

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/37  Paraphe :
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n°DB2014/30</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 23

Votants : 23

POUR : 23 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trois décembre deux mille quatorze, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 25/11/2014

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Francis POTRON, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT

**OBJET : MANIFESTATION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION ARGONNE PARC NATUREL REGIONAL**

Considérant que l'association de préfiguration « Argonne Parc Naturel Régional », s'est portée candidate à l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive » lancé par le Ministère de l'Environnement ;

Vu le dossier de candidature,

Après en avoir délibéré, le Bureau APPROUVE cette démarche et SOUTIENT l'association Argonne Parc Naturel dans sa candidature à une labellisation « Territoire à Energie Positive ».

Le Président

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le 11 DEC. 2014